

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Décembre 2018: hausse saisonnière du chômage

**Le canton de Vaud a vu son taux de chômage progresser de 0,3 point et s'établir à 3,9 % à la fin du mois de décembre 2018. Cette augmentation du chômage est imputable au ralentissement saisonnier des métiers du bâtiment. Par rapport à décembre 2017, le taux est passé de 4,4 % à 3,9 %, soit une baisse de 0,5 point.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud enregistre une hausse en décembre 2018 et s'élève à 15'661, soit 1517 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2018 (+10,7 %). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup>, qui suit la même évolution, se fixe à 25'294 personnes (+4,9 %).

Au cours du mois de décembre 2018, les ORP vaudois ont inscrit 3493 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2308 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 3576, en augmentation de 121,8 % par rapport à décembre 2017.

La hausse mensuelle du taux de chômage est principalement due au ralentissement saisonnier des activités liées à la construction: les «maçons, peintres, monteurs électriciens» (+306) et les «autres métiers du bâtiment» (+455) regroupent plus de la moitié des chômeurs supplémentaires.

Sur le plan régional, le taux de chômage progresse dans tous les districts en décembre. Avec 0,8 point de plus, le district d'Aigle (4,6 %) connaît la plus importante hausse mensuelle. À l'opposé, les districts du Gros-de-Vaud (2,7 %) et de Lavaux-Oron (2,8 %) n'augmentent que de 0,1 et 0,2 point respectivement et conservent les taux de chômage les plus bas du canton.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2836, en hausse de 17 personnes en un mois (+0,6 %) et en baisse de 129 personnes en un an (-4,4 %).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,5 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits: il rassemble 75 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 8 janvier 2019

**Renseignements:** DEIS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01, [francois.vodoz@vd.ch](mailto:francois.vodoz@vd.ch)

**NB:** Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).